

L'accès à la nationalité française

En 2019, le flux annuel des acquisitions de la nationalité française par décret et par déclaration (mariages, ascendants et fratries) avec 76 710 nouveaux Français est en baisse de 1,4 %. Les acquisitions par décret continuent de baisser (-11,0 %) tandis que les acquisitions à raison du mariage augmentent de 20,3 %. Les deux modalités d'acquisition par déclaration créées à compter du 1^{er} juillet 2016, au bénéfice d'une part des ascendants de Français, d'autre part des frères ou sœurs de Français, vraisemblablement mieux identifiées par les demandeurs, progressent quant à elles de 87,4%.

Il convient de noter qu'à ces quatre modes d'acquisition de la nationalité française s'ajoutent d'autres voies d'accès suivies par le ministère de la justice, pour lesquelles les données sur l'année 2019 ne sont pas encore disponibles.

Aussi, l'ensemble des statistiques annuelles sur les acquisitions de nationalité pour l'année 2019 feront l'objet d'une publication complète en juin 2020.

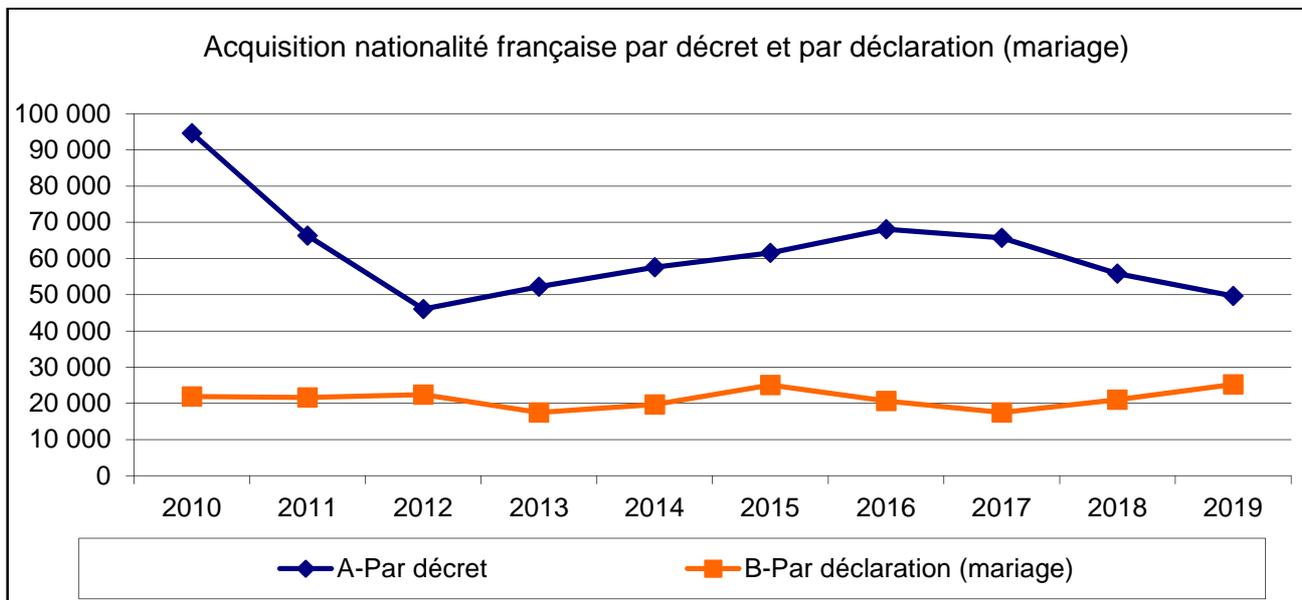
Acquisitions de la nationalité française par décret et par mariage

	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2017
A-Par décret	61 564	68 067	65 654	55 830	49 671	-11,0%
adultes	43 494	48 833	47 632	40 855	36 462	-10,8%
enfants	18 070	19 234	18 022	14 975	13 209	-11,8%
B- Par déclaration : mariage	25 044	20 702	17 476	21 000	25 262	+20,3%
adultes	24 153	19 988	16 957	20 432	24 547	+20,1%
enfants	891	714	519	568	715	+25,9%
C- Par déclaration : ascendants et fratries		6	544	948	1 777	+87,4%
TOTAL (A+B+C)	86 608	88 775	83 674	77 778	76 710	-1,4%

Sources : DGEF : SDANF – DSED

Champ : France entière

Note de lecture : sur les 76 710 acquisitions de nationalité en 2019, 25 262 étaient des acquisitions à raison du mariage (y compris les effets collectifs)



Sources : Ministère de l'intérieur - DGEF - (SDANF - DSED)

Publication du 21 janvier 2020